

## Villes et pouvoir central au Maroc (XIII<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles)

### Cities and Central Power in Morocco (XIII<sup>th</sup>-XVI<sup>th</sup> centuries)

**Bernard Rosenberger**

Professeur émérite, Université Paris 8

**Abstract:** Contrary to the received idea according to which centralized power would exercise its entire hold over the cities of the Muslim world, the historical reality, of the Mashreq as of the Maghrib, attests that very often cities have enjoyed a form of autonomy or even of political independence at a time when the central power is confronted with political crises of which the local forces take advantage to establish their authorities. This reality is reported as well by old sources as by recent studies, although the subject is very little debated in Morocco.

Our objective is to follow this phenomenon over the long term, from the end of the Almohad period in the XIII<sup>th</sup> century through the example of the city of Sebta, until the XVI<sup>th</sup> century through Leo's *Description of Africa*, and by using Portuguese Archives. These documentary resources shed new light on the management of Moroccan cities and their positions vis-à-vis the central power during the end of the Middle Ages and under the Iberian reconquest of its territories.

**Keywords:** City, Central Power, Morocco, Medieval, Modern.

À propos des relations de la ville et du pouvoir central, je partirai d'une remarque de Braudel: "À chaque fois il y a deux coureurs, l'État, la ville. D'ordinaire l'État gagne, la ville reste alors sujette sous sa lourde poigne. Le miracle avec les premiers grands siècles urbains d'Europe, c'est que la ville ait gagné (pleinement) au moins en Italie, dans les Flandres et en Allemagne."<sup>1</sup>

Miracle? On peut en douter. Dans ces pays et à cette date, il n'y a pas d'État, du moins pas d'État central, exerçant effectivement son pouvoir sur un vaste territoire. Si la France n'est pas citée, n'est-ce pas que l'État monarchique y est fort?

En terre d'islam, la ville est généralement considérée comme dépourvue de toute autonomie, entièrement sous l'emprise du pouvoir central. C'est en effet celui-ci qui, très souvent, l'a créée ou, si elle préexistait, y a installé les instruments de sa domination sur le plat pays. Cependant des études font apparaître des indices d'un dynamisme urbain, révèlent des forces qui échappent à son contrôle ou qui sont en mesure de négocier avec lui. Claude Cahen avait

---

1. Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (Paris: Armand Colin, 1978), t. I, 450.

attiré l'attention sur les mouvements sociaux dans les villes du Mashrek.<sup>2</sup> Il n'y a pas, à ma connaissance, d'étude analogue pour ce qui concerne le Maghreb médiéval, mais on en trouve pour l'époque moderne.<sup>3</sup>

Mais que se passe-t-il quand le pouvoir central est affaibli? Ibn Khaldûn ne disait-il pas: "Quand une dynastie décline et son ombre se retire des lointaines provinces, les gens des villes doivent veiller sur leurs propres affaires et à leur propre défense."

Un exemple ancien et bien connu est celui de Cordoue, la capitale du califat omayyade, qui, devant le vide créé par les luttes entre les prétendants, se dote d'un gouvernement, une sorte de république oligarchique, où le pouvoir est confié à un *faqīh* respecté. L'expérience n'a eu qu'une durée limitée. Une autre, un peu différente, s'est produite à Valence en 1092. Une révolte contre le roitelet détrôné de Tolède, installé par la Castille, a porté au pouvoir un *qādī* appuyé par les notables. Son gouvernement a eu des aspects communautaires dignes d'attention, mais le Cid a mis rapidement fin à cette tentative.<sup>4</sup> Au moment où s'effondre l'empire almohade, au XIII<sup>ème</sup> siècle, c'est un phénomène semblable, qui se produit à Séville, puis à Sabta.

On a la chance d'avoir sur cette ville deux études,<sup>5</sup> grâce auxquelles il est possible de connaître les circonstances dans lesquelles l'autonomie a été acquise. Il est plus difficile de préciser les modalités de son fonctionnement.

### L'autonomisme sabti au XIII<sup>ème</sup> siècle

La position géographique de Sabta explique largement sa double fonction militaire et commerciale. La conquête d'al-Andalus par les Almoravides, remplacés par les Almohades avant le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, a fait de cette ville le port d'attache d'une flotte militaire, qui surveille le Déroit et ses abords: c'est vital. Sous les Almohades, le danger chrétien a grandi sur terre en Espagne et sur mer. À leur avènement, ils ont pensé limiter les points de commerce à cinq pour le Maghreb, dont Sabta. Cette décision n'a apparemment pu se maintenir longtemps. Quoi qu'il en soit, la ville connaît un essor remarquable, dû essentiellement au commerce. Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, elle est devenue une des grandes places d'échanges de la Méditerranée: à Gênes les contrats pour Sabta sont au premier rang de ceux conclus pour le Maghreb. De grosses fortunes marchandes se constituent dans cette ville, où une bonne partie de la population bénéficie de l'activité maritime et commerciale: artisans et marins en particulier.

2. Claude Cahen, *Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen Age* (Leiden: E.J. Brill, 1959).

3. Abdelahad Sebti, "Chroniques de la contestation citadine: Fès et la révolte des tanneurs (1873-1874)," *Hespéris-Tamuda* XXIX (1991): 283-312.

4. Pierre Guichard, *Les Musulmans de Valence et la Reconquête XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles* (Damas: Institut Français d'études Arabes de Damas, 1990) t. I, 68-74.

5. Halima Ferhat, *Sabta des origines au XIV<sup>e</sup> siècle* (Rabat: FLSH Rabat, 1993); Mohammed Cherif, *Ceuta aux époques almohade et mérinide* (Paris: l'Harmattan, 1996).

Il est bien probable qu'elle attire des campagnards des environs. Cette ville est aussi un foyer intellectuel et religieux: elle s'enorgueillit de *fuqahā'* prestigieux et de pieux personnages révéérés par la population.

Or à partir de 1212, l'empire almohade est en crise. La défaite subie à Las Navas (al-'Uqāb) est déterminante, mais ses effets ne sont pas immédiats. Une série de disettes et d'épidémies, qui semblent avoir commencé avant 1212 et duré fort avant dans le siècle, ont rendu la position du gouvernement très difficile. Il est aussi affaibli par les luttes de pouvoir et la faible personnalité de certains califes. La Reconquête chrétienne progresse rapidement à partir de 1220 en Espagne.<sup>6</sup>

Jusqu'en 1231-32, Sabta reste soumise au pouvoir de Marrakech. Entre la péninsule ibérique et le Maghreb, elle voit passer des troupes et des prétendants. La ville tient alors tête à Mā'mūn,<sup>7</sup> sans que les raisons en soient bien claires. Peut-être Abū Mūsā, son frère nommé gouverneur, a-t-il voulu se proclamer souverain. A-t-il été évincé par la population, qui aurait fait appel à Ibn Hūd? Ou est-ce lui qui s'est rangé dans le camp de ce chef? Mā'mūn assiège la ville 3 mois, en vain car il n'a pas de marine. Il meurt peu après. C'est la flotte andalouse ralliée à Ibn Hūd et commandée par al-Ghushtī, qui soumet la ville et il se met à sa tête. Mais il y reste peu de temps. Déposé, il est banni et réexpédié de l'autre côté du détroit.

C'est alors que selon Halima Ferhat *Fuqahā'* et négociants, qui ont orienté la politique de la ville et négocié ses privilèges avec les Almoravides et les Almohades, profitent de cette anarchie générale pour tenter d'exercer directement le pouvoir. Pour la première fois, un groupe de commerçants va s'emparer du pouvoir et l'exercer ostensiblement. Mais ce pouvoir, collégial au départ, ne tarde pas à se transformer en une "tyrannie," terme utilisé par les chroniques pour qualifier le pouvoir personnel d'al-Yanashī.

Le personnage est cultivé, riche, il a fait le *hadj*. Il aurait été une éminence grise auprès d'al-Ghushtī. À partir de la douane, dont il était l'administrateur, il aurait eu de l'autorité sur les commerçants. Après des débuts qui donnent satisfaction, il frappe monnaie à son nom et adopte une titulature souveraine: *al-Mu'affaq* et *al-Wātiq*. Il élimine ceux qui peuvent lui porter ombrage, dont al-Shārī, fondateur de la première *madrasa* au Maroc. Est-ce cette conduite ou l'usurpation du pouvoir, qui déterminent l'opposition des *fuqahā'* et des soufis? A-t-il fait allégeance aux 'Abbāsides comme Ibn Hūd? On ne sait.

Ses relations avec les Génois restent assez peu claires. Ceux-ci auraient défendu la ville contre des *Calcurini* (peut-être des Catalans?). Puis auraient attaqué Sabta, en 1234, avec l'idée de s'en emparer, selon des chroniqueurs. Al-

6. Sur la fin des Almohades voir Mohamed Kably, *Société, pouvoir, et religion au Maroc à la fin du Moyen Age* (Paris: Maisonneuve et Larose, 1986).

7. Gouverneur des terres musulmanes d'Espagne. Il a été aidé, en 1228, dans sa conquête du pouvoir califal par le roi de Castille, Fernando III.

Yanashtî se serait illustré dans la défense. Ce qui est certain, c'est qu'il a lancé les tribus contre les biens qu'ils avaient dans la ville. Il a fallu les indemniser. C'est la première *Mahona* (de l'arabe *ma'ūna*).

Selon Halima Ferhat, il n'a pas réussi à gagner la confiance de ses concitoyens. Ceux-ci envoient des émissaires auprès d'al-Rāshid, le calife qui a repris Sijilmassa et Séville. Les notables ouvrent les portes à ses soldats tandis que la "populace" s'oppose à eux. Indication intéressante? Voire, car il y aurait eu dans la délégation envoyée à Rāshid des "membres des équipages" de la flotte.

Le retour à l'obédience almohade (1236) satisfait les notables et mécontente le peuple. La décision, qui a suivi celle de Séville, ville avec laquelle les relations sont très étroites, pourrait être motivée par la situation en Espagne (prise de Cordoue) et dans le Rif (pression des tribus marinides sur les Ghumara voisins de la ville).

Des représentants du pouvoir central prennent alors en main l'administration de Sabta. Ibn Khalās, andalou d'origine, élimine ses rivaux à partir d'une plateforme solide, la douane, qui lui donne le contrôle des recettes. Il s'enrichit et recrute des partisans, dit Ibn Khaldūn. Il est bien vu du calife, qui l'honore du titre de *dhū al-wizāratayn*. En somme, cette fidélité lui laisse une grande autonomie, compte tenu des difficultés de Rāshid. Il correspond avec Frédéric II, trafique avec les Manduel de Marseille. Il a autour de lui une véritable cour de poètes andalous. Il est mécène.

Mais il n'est pas accepté des *fuqahā'*, en dépit de décisions destinées à leur donner satisfaction. À la mort de Rāshid en 1242, ils reconnaissent un temps Sa'īd, son successeur, puis se révoltent, en même temps que Sijilmassa, avec laquelle les liens d'intérêt sont grands, c'est à noter. Quel rôle ont joué les Hafside dans cette affaire? Leur flotte est dans les environs, pour tenter de secourir Valence, prise par l'Aragon en 1238. Abū Zakariyā' se pose en héritier légitime des Almohades. Quel rôle ont joué des intellectuels andalous émigrés à Sabta, qui cherchent une aide contre les chrétiens?

Symptomatique a été la famine de 1240 à Sabta. Elle prouve que l'approvisionnement traditionnel ne fonctionne plus et que la ville est surpeuplée, sans doute à cause de nombreux réfugiés d'al-Andalus.<sup>8</sup> Pour Halima Ferhat, l'appel aux Hafside est une "opération andalouse,"<sup>9</sup> simultanée de la décision de Séville et de Meknès. En mai 1246, Ibn Khalās lui-même proclame la souveraineté hafside et quitte la ville, sans doute pas de son plein gré, puisqu'il a été empoisonné en route vers l'Ifriqiya. Sabta avait besoin d'une protection navale, dit Halima Ferhat.

8. Halima Ferhat, *Sabta des origines*, 225-6.

9. Halima Ferhat, "Le rôle de la minorité andalouse dans l'intervention hafside à Sabta," *Cahiers de Tunisie*, 49 (1991): 387-408.

Séville avait chassé l'administration hafside, avant de se rendre à Fernando de Castille, en 1248. Sabta ne tarde pas, après la mort d'Abū Zakariya en octobre 1249, à expulser les fonctionnaires de Tunis, en janvier 1250. C'est alors que les notables de la ville offrent le pouvoir à l'un des leurs, Abū-l-Qāsim al-'Azafī. Dans le coup de force, qui se déroule significativement le 27 ramadan 647 (3 janvier 1250), les hommes de la flotte jouent un rôle de premier plan.

On peut douter que, depuis l'éclatement du pouvoir almohade, Sabta ait joui de l'autonomie politique, mais assiégée et menacée, la ville confie sa défense à de nouvelles forces. De grands négociants étroitement liés aux milieux savants, sont en compétition avec les amiraux. La *'amma* apparaît, non plus comme l'éternelle responsable des troubles, mais comme partie prenante dans les événements.<sup>10</sup>

À noter le soulèvement de Fès, à peu près au même moment<sup>11</sup> contre les Banū Marīn qui avaient eux-mêmes fait allégeance à Abū Zakariya et envoyé leur *bay'a* à al-Murtadā, calife de Marrakech depuis 1248. Mais à Fès, en dépit du soutien populaire, le mouvement échoue et la ville est durement châtiée.<sup>12</sup>

Qui était Abū-l-Qāsim al-'Azafī? Il était fils de *'alīm* et petit-fils de *qadī*. Son père, Abū-l-'Abbās, est ami des saints, dont il défend le culte et l'introducteur de la célébration du *Mawlid al-Nabī*. Lui-même est révérend pour sa science: il est *al-faqīh al-mu'adhamm*. Son pouvoir a duré environ 30 ans et, à sa mort en 1278-79, il l'a transmis à ses descendants. Pendant cette longue période, la ville n'est pas complètement indépendante, mais jouit d'une très large autonomie et d'une prospérité assez surprenante dans le contexte de la région. À la différence d'al-Yanashtī, il ne se pare pas de titres de souveraineté, mais garde un profil humble. Il gouverne au nom du calife almohade al-Murtaḍā et parle au nom d'un conseil (*shūrā*). Comment est-on arrivé à ce compromis?

Après avoir expulsé les agents hafside, Sabta a fait allégeance au calife de Marrakech. Celui-ci lui a envoyé un gouverneur. Quelques mois plus tard, une délégation de la ville est allée expliquer au calife qu'elle ne pouvait l'accepter. La réaction d'al-Murtaḍā est étonnante:<sup>13</sup> il fait amende honorable, regrette d'avoir envoyé un homme incompetent. S'il l'a fait, c'est qu'Abū-l-Qāsim a refusé le pouvoir, qu'il lui avait d'emblée proposé. Cette fois, il le nomme à la tête de la cité, légitimant ainsi sa rébellion. "Nous remettons entre ses mains les rênes des affaires car il en connaît le moindre détail." Mieux, il ne réclame pas les impôts qui lui seraient dus, il se contente d'une contribution symbolique.

En fait, c'est un accord très réaliste compte tenu de la situation et du rapport des forces. De part et d'autre on cherche à sauvegarder des apparences et à maintenir un minimum de liens jugés indispensables. Le pouvoir almohade

10. Ferhat, *Sabta des origines*, 230.

11. Un peu antérieur selon Mohamed Kably, *Société, pouvoir, et religion*, 49.

12. Kably, *Société*, 49-50 et 272-74.

13. Lettre de rajab 648/oct. 1250.

est chancelant, menacé par les Banū Marīn, qui occupent une bonne partie du Maroc, il est trop heureux de se voir reconnu par ces gens auxquels il ne se risque pas de demander l'impôt. Sur ce point la ville a gagné: le refus des impôts a été le prétexte (ou la cause) du renvoi des agents hafside et du gouverneur almohade.

Une indépendance complète avait déjà été essayée avec peu de succès. Il fallait garder des liens économiques et symboliques avec ce qui dans l'arrière-pays échappait aux Banū Marīn, en particulier Sijilmasa repris par al-Murtaḍī. Chose étonnante, celui-ci semble avoir eu des moyens financiers plus importants que ses prédécesseurs, comme en témoigne son excellente et abondante monnaie d'or.<sup>14</sup> Sabta, étant donné ses activités commerciales, a tout intérêt à avoir une bonne monnaie. Il s'agit pour cette cité marchande, intégrée dans l'économie méditerranéenne, de préserver ses intérêts. Pendant ce règne elle frappe en abondance des *dinār*-s de qualité au nom d'al-Murtaḍā.<sup>15</sup> Nul doute que ce soit un atout pour son commerce.

C'est ainsi qu'Abū-l-Qāsim peut tout aussi bien être considéré par ses contemporains, ou par des chroniqueurs postérieurs, comme un usurpateur ou comme un loyal sujet. Il nous apparaît comme le mandataire de l'oligarchie citadine, qu'il ménage au moins dans les formes, parlant au nom d'un conseil, évitant de prendre des grands airs, flattant probablement aussi la masse par son ostentation de piété et de défense de l'islam. Tout en se posant comme *mujāhid* – il exhorte en muharam 663/octobre novembre 1264, les gens du Maghreb à aider les gens d'al-Andalus à résister aux attaques chrétiennes – il sait fort bien s'entendre avec les commerçants chrétiens. Sa souplesse et son réalisme sont remarquables. Aussi sa réussite est certaine et son régime dure. On a l'impression que Sabta et Abū-l-Qāsim ont tiré la leçon des événements confus, qui se sont déroulés depuis un quart de siècle. Abū-l-Qāsim accorde au calife toutes les marques de respect qui conviennent. Il évite les erreurs de ses prédécesseurs, satisfait au mieux ses mandants, les *fuqahā'*, arbitres évidents de la situation. Il est un des leurs et, à ce titre, a leur confiance. Halima Farhat insiste sur le fait que depuis longtemps ce corps des *fuqahā'*, domine la vie sociale de la cité. Ils sont gardiens et interprètes de la loi, très liés par ailleurs à l'économie: Abū-l-Qāsim lui-même fait des affaires.

Le régime est ambigu. Est-il collégial? Il est question dans les textes de *shūrā*, terme qui a une charge particulière. Abū-l-Qāsim se présente comme *ra'īs al-shūrā*. Prérrogative sultanienne, il nomme les *qadī*-s. Est-ce un pouvoir personnel? Pour Ibn Sa'īd: "Sabta n'est soumise à aucun pouvoir mais est gérée par le *faqīh* al-'Azafī." Sabta fait partie du califat almohade de Marrakech. La

14. Rajae Ben Hsain Mesmoudi, "Approche quantitative de l'or monnayé en Occident musulman (450/1058-58 à 830/1426-27)," (thèse de Doctorat, Paris 1, 1994), tome I, 595-610.

15. Juan José Rodríguez Lorente, Tawfiq B. Hafif Ibrahim, *Numismática de Ceuta musulmana*, éd. J.J. Rodríguez, 1987 (Madrid: Artes Gráf. Benzal, 1987): 118-20.

monnaie frappée est au nom d'al-Murtaḍā, en outre Abū-l-Qāsim conseille le calife, écrit aux “savants, dévots, chefs de tribus,” pour les mettre en garde et les exhorter contre la menace chrétienne. Jusqu’à quel point la ville est-elle indépendante? Pour Ibn al-Aḥmar, les Banū al-‘Azafī sont une dynastie, à l’égal des Banū Marīn ou des Banū Zyān.<sup>16</sup> Dans une lettre de la chancellerie de Sabta, envoyée au calife au nom des *shaykhs* et notables, dont la datation pose quelques problèmes,<sup>17</sup> il est question d’une trêve conclue avec la Castille avec l’accord d’al-Murtaḍā. Elle arrive à expiration et son renouvellement est soumis à de dures conditions financières, auxquelles la ville ne peut satisfaire, de sorte qu’elle demande l’aide du calife de Marrakech. Vers le même temps, sans doute en 1260-61 ou 1261-62, attaquée par la flotte grenadine, celle de la ville lui inflige une sanglante défaite. En 1264-65, Abū-l-Qāsim fait raser les fortifications abandonnées d’Arzila, selon une chronique pour empêcher “ses ennemis” de s’en emparer. Il craignait, à juste titre, que la Castille intervienne pour priver de secours les *mudéjares* insurgés. En 1266, il réoccupe Tanger dont, en 1256-57, les habitants avaient fait appel à lui contre les Banū Marīn, puis avaient rejeté son autorité. On pourrait ainsi considérer qu’al-Murtaḍā avait délégué à Sabta la surveillance et la garde du détroit de Gibraltar, sachant qu’elle y avait un intérêt direct et les moyens navals qui lui manquaient.

Les royaumes chrétiens de la Péninsule voisine ont considéré qu’elle était indépendante, puisqu’en 1268 la Castille et en 1269 l’Aragon ont signé avec elle, comme avec Grenade, des traités mettant fin au soulèvement des *mudéjares*, que ces voisins avaient appuyé. Il est vrai qu’à cette date les Banū Marīn éliminaient le dernier Almohade de Marrakech.

Le nouveau pouvoir veut tenir en main les villes. Pour soumettre Sabta, il demande l’aide de l’Aragon, qui dispose d’une flotte. Selon les uns, la menace de l’intervention aurait suffi.<sup>18</sup> Selon Dufourcq, il y eut réellement un affrontement<sup>19</sup>. Quoiqu’il en soit, Sabta reconnaît Abū Yūsuf, en 1274, mais Abū-l-Qāsim reste à sa tête. La situation est peu modifiée, puisqu’il n’envoie au Marinide qu’un “cadeau annuel formé de tentes, de vêtements et d’armes.”<sup>20</sup>

La meilleure preuve que la ville avait gardé ses forces est qu’elle les met l’année suivante au service d’Abū Yūsuf, lorsqu’il intervient en Espagne, en fournissant 20 navires pour transporter ses troupes. Une fois de plus, Abū-l-Qāsim prend la plume pour expliquer ce *jihād* aux *fuqahā’* et notables du Maroc et le justifier. Il félicite le sultan de son action et se réjouit de sa victoire.

16. Ibn al-Ahmar, *Natir al-Jumān*, 311, cité par Halima Fehat, *Sabta des origines*, 237.

17. Sur ce point voir mon étude “Le contrôle du détroit de Gibraltar aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles,” in *L’Occident musulman et l’Occident chrétien au Moyen Age*, éd. Mohamed Hammam (Rabat: publications de la FLSH 1995), 16-42, p.15-42 et particulièrement p. 34-36.

18. Kably et Ferhat qui suivent les chroniques musulmanes muettes sur le traité conclu à Barcelone.

19. Charles-Emmanuel Dufourcq, “La question de Ceuta au XIII<sup>e</sup> siècle,” *Hespéris* XLII (1955), 119.

20. Ibn Abī Zar’, *Dhakhīra al-saniyya fī tārikh al-dawla al-marīniyya*: (Rabat Dār al-Mansūr 1972), 137-38.

À sa mort, en 1279, Abū Yūsuf n'a pas pu mettre la main sur l'administration de la ville. Le régime établi par Abū-l-Qāsim était solide puisqu'un de ses fils lui succède: Abū Ḥātim, qui abandonne la réalité du pouvoir à son aîné Abū Tālib, pour se livrer à l'étude et au commerce, tout en gardant nominalement la responsabilité. Le système hérité fonctionne sans heurts, puisqu'une source note qu'Abū Ḥātim n'a pas eu "à recourir à des mesures coercitives."<sup>21</sup> La loyauté envers le Marinide se manifeste par l'envoi, en juillet 1279, d'une flotte de 45 navires, pour l'aider à faire lever le siège d'Algesiras, et en 1284-85, lors d'une nouvelle campagne en Espagne, de 500 archers.

La perte de Tarifa, en 1292, et l'échec d'une tentative pour reprendre cette place, en 1294, ont peut-être fait croire aux Banū al-'Azafī que le moment était venu de prendre plus d'indépendance. L'Aragon prend acte de la situation en accréditant, en novembre 1294, un ambassadeur auprès de Grenade, de Fez et de Sabta.<sup>22</sup> Le tribut annuel n'est plus versé au Marinide Abū Ya'qūb. Puis en 1304, devant Tlemcen assiégée, le contingent sabti fait défection. Abū Ya'qūb demande encore, contre la cité rebelle, l'aide de la flotte aragonaise. Comme elle tarde beaucoup, Grenade s'empare de la ville en mai 1306. Les 'Azafides sont envoyés à Malaga et de là à Grenade.

Par crainte de voir Grenade contrôler les deux rives du détroit de Gibraltar, l'Aragon accepte, en 1309, de coopérer avec le sultan Marinide. Devant la menace d'une attaque combinée, la ville chasse les Nasrides et se soumet à Abū Rabī'. Les Banū 'Azafī reviennent au Maroc. Après un an passé à Fez, ils retrouvent leur situation à la tête de Sabta. Il est évident que, sans eux à sa tête, la fidélité de la ville n'était pas assurée. Cela signifie qu'ils y disposaient de forts appuis. La confirmation en est donnée peu après: comme conséquence d'un des nombreux soulèvements d'un fils contre le sultan en place, ils perdent leur autorité en 1314, pour la retrouver dès que le rebelle est vaincu, en 1315-16.

En dépit des engagements pris envers le sultan (à quel moment?), Yaḥyā rétablit la *shūrā* et résiste à la pression militaire marinide. Il réussit, en 1319, à revenir à la situation du temps d'Abū-l-Qāsim, puisqu'il décide de reconnaître le sultan Abū Sa'īd, en versant un tribut provenant des impôts, à condition d'être le gouverneur de la ville. Il est clair que c'est la meilleure situation: pour Sabta, elle évite les conflits et facilite le commerce. Pour Abū Sa'īd elle réintègre sous conditions une cité dont l'importance stratégique est considérable, surtout dans la perspective des projets ambitieux, qui s'élaborent dès cette date à Fez. Toutefois, l'ancienne prospérité de Sabta est compromise pour diverses raisons et on veut en voir une preuve dans l'activité nouvelle de la course menée par les navires sabis, afin de compenser les revenus déclinants du commerce. C'est

21. Ibn al-Khatīb, *Ihāta*, III, 383, cité par Halima Ferhat, *Sabta des origines*, 240.

22. Mohammed Cherif, *Ceuta aux époques...*, 55; A. Alarcón y Santón y Ramón García de Linares, *Documentos árabes de la Corona de Aragón* (Madrid: Impr. de E. Maestre 1940), 157.

précisément dans les dernières années du XIII<sup>ème</sup> siècle que le détroit commence à être régulièrement utilisé par les Génois et les Catalans pour relier les provinces maritimes de la Couronne d'Aragon à l'Angleterre et aux Flandres. L'existence d'une ligne directe fait négliger l'escale de Sabta, mais expose les navires qui passent à proximité à des attaques.

La mort de Yahyā (à une date incertaine, 1319, 1320 ou après 1322-23) marque la fin de cette période, où un consensus a permis à cette famille d'exercer le pouvoir dans l'intérêt de ses mandants. Les chroniques parlent alors de luttes internes entre les notables et la populace, probablement un effet de la récession économique. La situation est évidemment mise à profit par le pouvoir central, pour établir une administration directe sur la ville en 1327-28. Mais il est bien dit qu'Abū Sa'īd gratifia les membres du conseil de la ville de pensions, pour les récompenser de leur attitude, probablement aussi pour les amadouer. Les Banū al-'Azafī eux-mêmes ne sont pas rejetés puisque c'est Muhammad ibn al-'Azafī, qui commande la flotte marinide victorieuse, en 1340, de la flotte castillane dans le détroit, lorsqu'Abū-l-Hassān intervient en Andalousie.

Dès lors la ville semble rester soumise, à l'exception toutefois d'un épisode, qui montre qu'elle gardait ce que d'aucuns appelleraient un esprit séditieux. À la fin du règne d'Abū-l-Hassān, son gouverneur est déposé, et envoyé prisonnier au fils rebelle du sultan, Abū 'In ān. Détail intéressant et combien significatif, il est dit que celui qui se trouvait à la tête du mouvement était un *sharīf* husaynide. C'est un des symptômes de l'émergence de cette couche sociale sur laquelle les Banū Marīn ont cherché à s'appuyer.<sup>23</sup> Ces *shurafā'* semblent avoir évincé les Banū 'Azafī, mais assument le rôle que leur destinaient les notables citadins.

En résumé la large autonomie, dont a pu bénéficier Sabta pendant quelques décennies, semble pouvoir se comprendre par quelques facteurs conjoints. Sa situation géographique lui confère une haute valeur économique et stratégique. Ces atouts font aussi d'elle un enjeu dans le contexte de luttes que l'effondrement almohade a ouvertes, autour du détroit de Gibraltar sur ses deux rives. Il faut rappeler que c'est précisément dans les dernières années du XIII<sup>ème</sup> siècle, qu'il commence à être régulièrement utilisé par les Génois et les Catalans, pour relier par mer l'Italie et les provinces maritimes de la couronne d'Aragon à l'Angleterre et aux Flandres.<sup>24</sup> La couche dirigeante de la cité est constituée de gros marchands très étroitement liés aux milieux intellectuels et religieux: on constate que ce sont souvent les mêmes hommes, qui font du commerce et qui enseignent le droit. Une partie très importante de la population vit des activités liées au commerce maritime. Tant que celui-ci est prospère, le consensus social et politique n'est pas difficile à obtenir, en face de pouvoirs étatiques mal affermis: l'almohade aux

23. Sur cet aspect de la politique marinide voir Kably, *Société, pouvoir et religion*.

24. Sur cette question: Bernard Rosenbreger, "El problema del estrecho a fines de la Edad Media," *Actas del II congreso de historia de Andalucía. Cordoba, 1991, Historia medieval I*, (1994), 245-87.

abois à Marrakech, le marinide mal accepté à Fez, le nasride le plus souvent en déséquilibre à Grenade. Les pouvoirs (califes ou sultans) du Maroc sont amenés à passer des compromis avec l'oligarchie dirigeante de la ville, dans la mesure où ils ont besoin de sa flotte pour leurs entreprises de conquête.

Lors d'une nouvelle période d'affaiblissement du pouvoir central, qui se produit au début du XV<sup>ème</sup> siècle, Sabta a été conquise par le Portugal. Celui-ci, devant le refus de la Castille de l'associer à la guerre contre Grenade et à ses profits, s'est emparé de la ville du détroit, en 1415. Le faible gouvernement de Fez, qui n'a pas su défendre Sabta, n'a pas pu la reprendre. Grenade n'y est pas davantage parvenu. Sabta est passée sous un pouvoir étranger en pleine ascension, alors que le sultan marocain connaît une longue période de faiblesse. Cet événement majeur marque une coupure dans l'histoire du Portugal et du Maroc, l'affrontement entre eux va durer jusqu'assez avant dans le XVI<sup>ème</sup> siècle.<sup>25</sup>

Le cas de Sabta peut être comparé à d'autres cités, qui ont connu un sort voisin, au bord d'une Méditerranée animée de courants économiques et en proie à des luttes de pouvoir: Gênes, Barcelone...

Tout autre serait celui de cités, souvent modestes, dans l'intérieur du Maroc.

#### **Autonomismes urbains au début du XVI<sup>ème</sup> siècle**

L'affaiblissement du pouvoir de Fès crée des conditions favorables à la prise en main par différentes cités de leur sort. À l'aube du XVI<sup>ème</sup> siècle, Jean-Léon l'Africain fournit de précieuses informations sur la situation de plusieurs villes et comment elles ont été amenées à se prendre en charge, en l'absence d'un pouvoir central capable de faire régner sur tout le territoire l'ordre dont elles ont besoin pour leurs affaires. Mais il est notre seule source d'information, sauf sur Safi, pour laquelle il nous faudra rectifier considérablement son texte. En suivant le constat qu'il fait, nous devons parfois éclairer son vocabulaire destiné à ses lecteurs italiens: ainsi lorsqu'il parle de roi au lieu de sultan, de temple au lieu de mosquée.

Dans sa longue description de Fès, on ne trouve rien qui puisse faire penser à une quelconque autonomie urbaine. Là réside le sultan et il a la haute main sur l'administration, confiée à un gouverneur. "Il n'y a dans la ville de Fez que quelques petits officiers ministériels et quelques magistrats, qui aient la charge d'administrer la justice. C'est le gouverneur qui a autorité sur les causes civiles et criminelles. Un juge est préposé à la justice canonique (...). Un autre juge est en quelque sorte le substitut du précédent (...). Le gouverneur bénéficie de sommes très importantes du fait des amendes, qui sont infligées en tous temps."

---

25. Bernard Rosenberger, "Le Maroc, le Portugal, l'Atlantique: une histoire connectée," *Hespéris-Tamuda* 55 (2020): 211-53.

“Il y a dans Fez quatre commissaires de police, pas davantage, qui font des rondes de minuit à deux heures du matin. Eux aussi ne reçoivent pas d’autre salaire qu’une taxe appliquée aux gens qu’ils ont arrêtés (...). Mais ces commissaires peuvent tenir une taverne et exercer le métier de *tabacchino* et de souteneur.” En somme, se livrer à des activités qu’ils devraient interdire!

“Le gouverneur n’a ni juge ni greffier. Il prononce des sentences à voix haute, comme bon lui semble.”

“Il n’y a qu’un seul fonctionnaire qui dirige la douane et la gabelle. Il verse trente ducats par jour au trésor royal.” Il empoche apparemment le surplus et c’est de cette façon que certains sont devenus puissants.

Jean-Léon ne dit pas qui nomme ces personnages, mais il semble aller de soi que c’est le sultan. Il dit à propos du *muhtasib*, qu’il appelle “le gouverneur qui est le chef des consuls” que “cette fonction est conférée par le roi aux gentilshommes qui la lui demandent.” Il est malaisé de savoir ce que recouvre ce mot de gentilhomme. Ce sont évidemment des notables. On est tenté de penser à un caractère héréditaire, mais dans certains cas, on a l’idée qu’il s’agit de *shurafā*.

Tout autre est le tableau à l’écart du centre du pouvoir sultanien. Dans le pays des Ḥāḥā, où il est allé en 1513, envoyé en mission auprès du Sa’dien.<sup>26</sup> Les populations sont livrées à elles-mêmes: “Il n’est pas question de justice dans cette contrée, ni peu ni prou, dans la montagne surtout, où il n’y a ni prince, ni fonctionnaire qui gouverne. Les nobles et les notables peuvent à peine garder quelque semblant d’autorité à l’intérieur des villes et ces villes sont rares.”<sup>27</sup> Une des raisons semble être la pression exercée par des tribus arabes, auxquelles l’absence d’un pouvoir fort permet des prédations et avec lesquelles il faut négocier pour éviter pire.

Il donne l’exemple de Takoulit: “À l’époque où je suis allé dans ce pays il y avait à *Teculeht* un gentilhomme, qui en était comme le président du conseil et qui avait la charge de toute l’administration, aussi bien pour la répartition des redevances que l’on versait aux Arabes, que pour le règlement des conventions de paix et des accords conclus entre les Arabes et la population de la ville. C’était un homme qui possédait de grandes ressources et les dépensait pour acquérir la bienveillance de tous, par le désir d’être aimé. Il faisait beaucoup d’aumônes et aidait de ses deniers le peuple pour ses besoins, si bien qu’il n’y avait personne qui ne le chérît comme un père.”<sup>28</sup>

Il s’agit ici d’un gouvernement patriarcal et débonnaire d’un homme riche,

26. Bernard Rosenberger, “Une carrière politique au service du sultan de Fès,” in *Léon l’Africain*, François Pouillon éd., (Paris: Karthala, 2009), 29-65.

27. Jean Léon, l’Africain, *Description de l’Afrique*, Nouvelle édition traduite de l’italien par A. Épaulard (Paris: Librairie d’Amérique et d’Orient Adrien-Maisonneuve, 1956), 72-73.

28. Ibid., 76.

cultivé, bon musulman, qui observe les prescriptions de la loi et qui protège la population des exigences des Arabes. Mais il n'est pas dit ici comment cet homme était parvenu à cette position. Jean-Léon évoque un conseil, dont il serait "comme le président."

Dans la région du Sous, plus au sud, la situation est différente. Les potentialités naturelles permettent une agriculture riche et des relations marchandes avec l'Afrique Noire. Les villes sont plus nombreuses. Il cite plusieurs cas de magistratures tournantes. À Tiyyūt, au pied de l'Anti-Atlas, depuis longtemps il existe une production de sucre. La coutume tribale berbère (*'urf*) règle l'exercice du pouvoir et l'ordre public, tandis que le droit musulman ne s'applique qu'aux affaires religieuses et civiles. La violence règne: "Les hommes de cette localité sont par nature redoutables et vivent constamment en guerre entre eux; il est bien rare qu'ils se tiennent en paix." Pour limiter les conséquences, de ces luttes, une solution originale a été trouvée. "Chacune des trois parties de la ville a un chef et ces trois chefs réunis la gouvernent, mais leur magistrature ne dure pas plus de trois mois." Toutefois leur pouvoir, pas plus que les personnalités religieuses, ne paraissent susceptibles de faire cesser les violences. "Dans les questions temporelles, celui qui a le plus de parents a le plus de faveurs. Lorsqu'il arrive qu'un homme en tue un autre, si les parents de la victime peuvent le tuer, la question est réglée. S'ils ne peuvent pas le tuer, le meurtrier est banni pour sept ans, ou bien il reste dans la ville malgré eux. S'il a été banni, la peine est ce que nous venons de dire et, à l'expiration de celle-ci, il donne un banquet auquel il invite tous les gentilshommes et, par ce moyen, il se réconcilie avec ses adversaires." Cette coutume, qu'on reconnaît ici pour la voir décrite ailleurs, veille à ne pas laisser émerger un pouvoir personnel ou celui d'un clan, en limitant la durée d'exercice de l'autorité et en la confiant à trois responsables, ainsi à même de se surveiller mutuellement.

C'est sur la solidarité lignagère très agissante que repose l'organisation sociale. Le meurtrier n'échappe que par l'exil à la vengeance et son cycle habituel. Mais on ne voit pas bien qui prononce le bannissement, peut-être la réunion des trois chefs de clans. La durée en est limitée apparemment et une réintégration est possible, scellée par un de ces repas communs, caractéristiques aussi des règlements, qui régissent le fonctionnement des greniers fortifiés (*igudār*), dans lesquels les Berbères du Sous mettent en sûreté leurs provisions.<sup>29</sup>

Un autre mode d'organisation existe à Tidsi, "ville du Sous." Une riche agriculture et le commerce fondent la prospérité, qui coïncide avec la paix sociale. Mais ici aussi l'exercice du pouvoir est limité dans le temps et confié à plusieurs personnes tirées au sort, afin d'éviter tout risque de domination d'un clan.

29. Voir par exemple Robert Montagne, *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas, l'agadir des Ikounka* (Paris: Larose, 1930); Bernard Rosenberger, "Réserves de grains et pouvoir dans le Maroc précolonial," in M. Gast and F. Sigaut (eds.), *Les techniques de conservation des grains à long terme III.1. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés* (Paris: Éditions du CNRS, 1985), 237-66.

“Le pays est productif et fertile. Il y pousse quantité de céréales, de cannes à sucre et d’indigo. On y trouve des gens qui font du commerce avec le pays des Noirs. La population demeure en paix et les hommes sont civils et honnêtes. Ils se gouvernent en République: le pouvoir y est aux mains de six personnes tirées au sort et que l’on remplace tous les seize mois.” La prospérité économique assure la stabilité. La cité possède une mosquée, qui est aussi un lieu d’enseignement et où l’on rend la justice. Tidsi a donc les attributs d’une *madina*. Son souk hebdomadaire est un lieu de rencontre des populations rurales voisines, y compris les Arabes, ailleurs fauteurs de troubles. Il n’est pas étonnant que le besoin de paix et de sécurité ait amené le conseil à reconnaître l’autorité sa’dienne, dès ses premiers pas. Tidsi s’est donnée en l’an 920 (1514) au Chérif qui y a établi sa chancellerie. Ifrānī fait, à ce sujet, ressortir le rôle important d’un *shaykh* jazoulite dans les débuts de la dynastie.<sup>30</sup> Dans ce lieu, où règne une activité économique notable, les Sa’diens ont établi un premier embryon d’administration, en raison d’une situation favorable et de l’accord des responsables locaux.

On peut remarquer, dans les deux cas, la méfiance envers la formation d’un pouvoir durable, qui serait aux mains d’un segment de la société. La production de sucre, présente dans ces deux cités, va être développée par les Sa’diens très vite après le passage de Jean-Léon: dès 1516 selon Diego de Torres.<sup>31</sup>

Si la prospérité économique coïncide avec paix sociale à Tidsi, il n’en va pas de même à Tagawust, ce qui montre qu’il n’y a pas d’automaticité. “Tagawust est une grande ville, la plus importante qu’on trouve au Sus. Elle fait huit mille feux (environ 40 000 habitants). Elle a un mur de pisé, (qui répond à un besoin de sécurité) (...). Il y a beaucoup de boutiques de marchands et d’artisans au milieu de la ville. La population est divisée en trois partis, qui se battent entre eux la plupart du temps. L’un des partis appelle à son secours contre l’autre les Arabes, qui accordent leur aide tantôt à l’un, tantôt à l’autre, suivant les subsides qu’ils en reçoivent (...). Il n’y a pas là de gouvernement déterminé; celui qui a le plus de pouvoir commande.”

Les divisions des clans dans cette grande place de commerce à l’orée du Sahara, près de l’actuelle Goulimine, font le jeu des bédouins arabes Ma’qil. Jean-Léon y a accompagné en 1513 le “Prince Chérif,” qui allait acheter des esclaves noires pour son service. Il n’a pas tardé à y établir son pouvoir et sans doute à mettre fin aux interventions arabes, comme aux luttes internes.

Dans le Maroc central, la région qu’on appelle alors le Haskūra, on trouve également des cités autonomes, malgré le voisinage du pouvoir, qui ne semble pas capable de faire régner l’ordre dans la campagne.

30. Ifrānī Muḥammad al-Ṣaġīr, *Nozhet Elhâdi: histoire de la dynastie saadienne au Maroc, 1511-1670*, traduction française par O. Houdas (Paris: Ex Leroux, 1988), 20.

31. Diego de Torres, *Relación de los sucesos de los Xarifés*, annoté García Arenal Mercedes (Madrid: Siglo veintiuno de España, 1980), 66.

Jean-Léon évoque le cas d'*El Madīna*, qui est peut-être Demnat. Elle bénéficie de ressources naturelles assez abondantes: "Elle est située au milieu d'un bois d'oliviers avec des vignes aux treilles magnifiques, des noyers énormes," ce qui lui donne les bases d'une certaine aisance. Mais, comme dans le Sous, les divisions internes, ajoutées à la rivalité avec une cité voisine, créent une très grande insécurité: "Ses habitants sont divisés en plusieurs partis et ont des querelles constantes entre eux à l'intérieur de la ville et à l'extérieur de l'inimitié pour les gens d'une ville située à 4 milles de là (*Alemdin*). Nul ne peut circuler dans la campagne pour se rendre à son champ, sauf les esclaves et les femmes. Si un marchand étranger veut aller d'une ville à une autre, il faut qu'il ait une bonne escorte. C'est pourquoi chacun d'eux entretient d'habitude un arquebusier ou un arbalétrier, au salaire mensuel de 10 à 12 ducats de la monnaie locale, qui en font seize italiens." On voit bien que cette situation, gêne beaucoup le commerce, favorise le développement d'un mercenariat, chez qui l'arme à feu n'a pas encore affirmé sa supériorité sur l'arbalète.

La situation est tendue, l'insécurité est grande, mais la cité jouit d'une administration autonome et la loi musulmane est appliquée par des hommes formés en droit. "On trouve dans cette ville quelques hommes versés dans la science du droit et c'est parmi eux que sont pris les juges et les prêtres. Les taxes sur les étrangers sont attribuées à certains chefs qui les recouvrent et les emploient pour les besoins de la communauté." Elle est sujette à des redevances à des Arabes, mais ne semble pas opprimée, bien au contraire. "Ils paient aux Arabes, au titre des propriétés qu'ils possèdent dans la plaine, je ne sais quel tribut, mais ils gagnent avec ces Arabes dix fois autant."<sup>32</sup> Ces Arabes semblent être, sinon les possesseurs du sol, les détenteurs d'un droit, ou d'un pouvoir peut-être conféré par Fez, du type '*iqṭā'*, qui les autorise à percevoir des taxes, sans pour autant assurer une autorité réelle. Cette situation illustre bien la faiblesse du sultan Wattâsside de Fez, sur laquelle l'auteur insiste par ailleurs. Ce n'est pas lui qui va mettre fin à la guerre entre les deux cités voisines, El Medina et Alemdin.<sup>33</sup>

De mon temps, dit Jean-Léon, "le roi de Fez s'est emparé de ces deux villes par l'intermédiaire d'un commerçant de Fez." Il fait le récit de la vengeance consécutive à l'enlèvement par le chef de la ville de la fiancée de ce marchand. Il a offert au roi de s'emparer de la ville, "de la conserver au nom du roi et de verser chaque année sept mille ducats sur les revenus du pays. Le roi agréa cette proposition, le marchand conserva le gouvernement de la ville, rétablit la paix entre les deux cités ennemies et tint la promesse qu'il avait faite au roi."<sup>34</sup> Peu importe la façon dont ce marchand est parvenu au pouvoir, c'est un peu par hasard que le Wattâsside a pu établir son autorité sur ces deux villes. La paix civile y a été rétablie, mais pas par le pouvoir central.

32. Diego de Torres, *Relación de los sucesos de los Xarifes*, 131. Cette assertion est peu compréhensible.

33. L'identification de cette localité est incertaine.

34. Diego de Torres, *Relación de los sucesos de los Xarifes*, 132.

Le gouvernement paisible d'une autre ville de cette région, Tagodast, est l'aboutissement d'un autre processus, dans lequel le pouvoir de Fez est également absent. Au temps où Jean-Léon s'y est trouvé, "le seigneur était un vieux gentilhomme aveugle, très obéi. Dans sa jeunesse, à ce que l'on m'a dit, il avait été un homme vaillant et d'une grande énergie. Il avait tué de sa main, entre bien d'autres, quatre chefs de parti qui opprimaient le peuple. Après la mort de ceux-ci, il avait usé de tant de clémence envers la population et su si bien faire que les partis en étaient arrivés à s'unir. La concorde était devenue telle que les uns et les autres avaient contracté entre eux non seulement des liens d'amitié, mais même des liens de parenté. En ce qui concernait son gouvernement, le peuple vivait complètement en liberté, mais ne pouvait rien décider sans l'avis et l'autorisation de cet homme."<sup>35</sup>

Après une prise du pouvoir par une violence radicale, ce "gentilhomme," qui est peut-être un *sharīf*, car c'est souvent ainsi que l'auteur les désigne, a établi un despotisme vertueux et débonnaire. La guerre civile est finie et des mariages scellent la réconciliation entre les clans. "Il y a dans cette ville des prêtres, des juges et quantité de personnes nobles." On peut ici penser à des *shurafā*'.

Avant le rétablissement de la paix et d'une certaine concorde, une partie de la population avait fui et avait fondé une autre, cité que Jean-Léon appelle *El Giumuha*. Ici "la population est gouvernée par un conseil municipal." Et la raison en est peut-être dans sa composition sociale. "El Giumuha a été bâtie par la plèbe de Tagodast parce que la discorde était née entre les gentilshommes de cette localité. La plèbe ne voulant se ranger dans aucun parti, quitta la ville et vint bâtir El Giumuha laissant Tagodast aux gentilshommes. Aussi actuellement l'une des villes n'est-elle pleine que de gentilshommes et l'autre que de gens qui ne sont pas nobles."<sup>36</sup> Les premiers seraient-ils des *shurafā*'?

Cet exemple de divorce entre le peuple et des lignages nobles est très intéressant, puisqu'il aboutit à une forme de gouvernement que l'on peut qualifier de démocratique. C'est un cas sinon unique, du moins très rare. Mais les luttes sociales sont bien présentes un peu partout.

Avec Safi, sur la côte atlantique, on revient à une situation de départ, qui n'est pas éloignée de celle de Sabta. Mais le contexte est différent de celui dans lequel celle-ci a pu se rendre indépendante: de rivalité entre plusieurs puissances pour le contrôle d'une voie maritime de première importance. La Couronne de Castille est rivale de celle du Portugal, mais les positions de cette dernière sont solides, au Maroc et sur la côte d'Afrique, affermies par la Papauté, qui lui a attribué le droit de conquête. Avec l'avancée portugaise vers le sud dans le courant du XV<sup>ème</sup> siècle, l'activité s'est beaucoup développée dans cette ville, depuis longtemps port de Marrakech. Elle a attiré des habitants de la région, qui ont gardé leurs

35. Ibid., 133-4.

36. Diego de Torres, *Relación de los sucesos de los Xarifes*, 135.

attaches tribales. C'est à Safi que les caravelles apportent des tissus européens, des draps et des toiles. Elles chargent les produits qu'elles apportent à Arguin et au-delà: des tissus locaux (*ħanbels* en particulier), des chevaux, un peu de grain, en échange d'or et d'esclaves. Une classe marchande a grandi et s'est affranchie, d'autant plus facilement que, depuis longtemps le pouvoir des sultans ne s'exerçait plus sur les terres au sud de l'Oum-er-Rbia.

“Lorsque la puissance des rois de Marrakech commença à décliner, le pouvoir fut pris à ‘Azafi par une famille appelée la famille de Farhon,” dit Léon l’Africain, sans plus de précision. Lorsqu’il parle de “rois de Marrakech,” il doit s’agir des vice-rois Hintāta, plutôt que des Almohades.

En 1478, peut-être avant cette date, Safi a signé un traité avec le Portugal, ce qui est la concrétisation de l’indépendance de fait de la ville, mais donnait au Portugal la possibilité d’influer sur la marche des affaires, comme on l’a vu par la suite.<sup>37</sup> Depuis 1481 sûrement, la ville s’est placée sous la protection du Portugal, en raison de la menace castillane.<sup>38</sup> En 1488, le caïd, à qui le roi de Portugal, D. João II, confirma l’accord conclu par son père, était Ahmad ben ‘Ali, que les Portugais appellent *Amadux ben Faram*.<sup>39</sup> L’accord avec le Portugal l’associait au “commerce de Guinée” et il percevait les droits de douane. Assez âgé, il était assisté de deux neveux, qui visaient, chacun de son côté, sa succession. Yaħyā al-Zayyāt semble avoir recherché l’appui de l’Espagne. De peur de perdre Safi, Dom João II intervint de manière que Ahmad ben ‘Ali délègue ses pouvoirs à ‘Abderraħmān. Celui-ci chassa son rival dont les partisans durent fuir. Il gouverna seul un temps, puis élimina son vieil oncle en 1500. Confirmé par le roi Dom Manuel, il a vu ses pouvoirs restreints: il perdit sa participation au fructueux commerce africain et la perception des droits, ce qui apparaît comme une sanction à son opposition à la construction d’une forteresse hors de l’enceinte de la cité, que demandait le Portugal.

“De mon temps,” dit Jean-Léon, qui est allé à Safi à l’âge de 12 ans, soit en 1500, “le pouvoir était aux mains d’un vaillant seigneur du nom d’Habdurrahman (‘Abderraħmān) qui, pour s’emparer du pouvoir, avait tué un de ses oncles. Par la suite il avait pacifié la ville et en avait longtemps conservé la seigneurie.” Ceci est en gros conforme à ce que nous savons par ailleurs, sauf la durée du pouvoir du caïd.

Il y avait à Safi, depuis 1491, un *feitor*, agent commercial portugais, auquel un local avait été attribué, pour y entreposer des marchandises et y demeurer. Le roi voulait en obtenir la fortification, avec une ouverture dans le rempart

37. Sur tout ce sujet voir mon étude: “Yaħyā u Tā‘fuft (1506-1518),” *Hespéris-Tamuda* 31 (1993): 21-59, que je résume ici.

38. La guerre dans la Péninsule, entre les deux couronnes, s’était étendue aux espaces maritimes.

39. Le texte qui n’est pas conservé, doit être assez semblable à celui de l’accord conclu avec Azemmour en 1486. Il a été publié en arabe et en traduction dans *les Sources Inédites de l’Histoire du Maroc*, 1<sup>ère</sup> série, vol. I, doc. II, 9-16 et 17-24.

vers le port., de manière à pouvoir y entre et en sortir librement. ‘Abderrahmān a considéré que c’était amoindrir son pouvoir, mécontenter une partie de la population et s’y est opposé. Yahyā al-Zayyāt a promis de l’accorder s’il était aidé à revenir à Safi. Il semble qu’une tentative ait été faite dans ce sens, ce qui raidit ‘Abderrahmān dans son opposition, Le Portugal était décidé, dès juin 1504, à se débarrasser de lui. D’abord en établissant la liaison avec Marrakech, à partir du *Castelo Real*, achevé en 1506 à Mogador (aujourd’hui Essaouira),<sup>40</sup> c’était priver le caïd de Safi de son rôle d’intermédiaire, après la perception des taxes, aussi a-t-il tenté de la perturber.

Jean-Léon ne sait pas, ou ne dit pas, que le meurtre de ‘Abderrahmān a été encouragé par le Portugal et le récit qu’il donne est suspect, car il le tient de la bouche de Ali ben Washmān, qui en avait été un des auteurs, puis ayant perdu le pouvoir, s’était exilé avec l’espoir de revenir à la tête de Safi. Il n’avait pas de raison de lui avouer son besoin de l’aide portugaise. Ce récit est repris par le chroniqueur royal Damião de Gois, heureux de cacher la vérité. Il en fait une affaire privée, pour masquer les dures réalités des jeux de pouvoir.

Voici comment Jean-Léon présente l’affaire: “Cet homme (‘Abderrahmān) avait une très belle fille qui s’éprit d’un homme du peuple, mais qui était le chef d’un parti nombreux. Il s’appelait Hali fils de Guesimen (Ali ben Washmān). Grâce à la complicité de sa mère et d’une esclave, Hali coucha plusieurs fois avec cette fille. Prévenu par l’esclave, Habdurahman s’emporta contre sa femme et la menaça de mort, mais par la suite il fit semblant de se désintéresser de cette affaire. Cependant, comme la femme connaissait la méchanceté de son mari, elle fit prévenir le séducteur de se tenir sur ses gardes. Hali donc, craignant réellement pour sa vie, résolut de tuer Habdurahman. Il confia son secret à un hardi jeune homme, qui était lui aussi chef de nombreux combattants à pied et dans lequel il avait toute confiance.”

Le “hardi jeune homme” est Yahyā u Tā’fuft (dont le nom dit bien son origine berbère), qui allait jouer par la suite un rôle de premier plan à Safi et dans la région. Il n’a que des combattants à pied. Les deux hommes sont à la tête de clans, alliés à cette occasion, mais susceptibles de s’opposer violemment. La population était divisée, en *leff-s*, qui ne regroupent pas seulement des membres d’une tribu, mais sont des alliances solides, prêtes à s’affronter, elle l’était aussi entre partisans et adversaires de l’alliance avec le Portugal. Safi était, comme d’autres villes, dont il a été question, en proie à des luttes de factions, ce qui entraînait l’appel à des aides extérieures.

Selon Jean-Léon, ‘Ali persuadé qu’il allait être tué par ‘Abderrahmān, a pris les devants. Avec son compagnon, dont le nom n’est pas donné, et une garde

40. La nomination à sa tête de celui qui avait fondé le Castelo da Mia, Diogo de Azambuja, atteste de son importance.

d'une vingtaine d'hommes, ils sont allés à la mosquée et ont tué 'Abderraḥmān. "L'auteur de ces lignes a entendu Hali lui dire, de sa propre bouche, qu'avant qu'ils aient pu l'achever, le seigneur n'était déjà plus dans le temple, sans quoi eux deux et leurs vingt compagnons ne seraient pas restés à l'intérieur.<sup>41</sup> Ce n'est que quand il fut mort qu'ils sortirent sur la place. Ils haranguèrent le peuple et le persuadèrent que, s'ils avaient tué le seigneur, c'était à bon droit puisqu'il voulait les faire périr eux-mêmes. La population se calma aisément et fut satisfaite de voir la seigneurie aux mains de ces deux hommes."

Jean-Léon, informé oralement par Ali ben Washmān, ignore qu'ils ont proclamé leur obédience au Portugal, que 'Abderraḥmān était en train de contester, ce qui lui a valu son élimination. Gois dit qu'après l'exécution, ils ont fait acclamer le nom du roi de Portugal, auquel ils avaient promis, de permettre la construction d'une forteresse ouverte sur le port, s'il les soutenait contre la résistance à craindre des partisans de 'Abderraḥmān. Ils appellent donc à l'aide le gouverneur du *Castelo Real*, Diogo de Azambuja,<sup>42</sup> qui vient à Safi avec une poignée d'hommes. Il s'efforce de pacifier la cité en raison de l'importance pour le Portugal du commerce qui s'y fait. Il accompagne Ali ben Washmān à la tête d'une délégation auprès du roi Dom Manuel, pour réaffirmer la fidélité au Portugal, tandis que Yaḥyā u Tā'fuft est resté à Safi pour l'administrer.

Jean-Léon poursuit: "Mais ils ne furent pas longtemps d'accord, l'un tirant d'un côté, l'autre de l'autre." Toutefois il n'explique pas les raisons de ce désaccord. Nos sources disent qu'il provient de l'attitude à tenir devant la revendication du Portugal, dont ils mesurent l'enjeu. Construire une forteresse, où se tiendrait une garnison portugaise, mettrait fin, de fait, à l'autonomie de la cité. Il ignore aussi les intrigues et les manipulations portugaises, pour dresser les deux hommes l'un contre l'autre, que Gois raconte en détail.

Impatienté par leurs tergiversations, Diogo de Azambuja les presse de décider et pousse Yaḥyā u Tā'fuft à prendre la fonction de caïd. Mais celui-ci freine les travaux de la future forteresse, pour ne pas s'opposer à une partie de la population. Azambuja persuade Ali de tuer Yaḥyā. Ali fait entrer dans Safi des gens d'une tribu voisine, qui mettent la ville à sac. Yaḥyā échappe à la mort en se réfugiant dans la maison du *feitor*, qui ignorait le complot. Il va ensuite à la cour du roi, où il se justifie et gagne sa confiance. Ses partisans réclament son retour à Safi. Il revient à la tête de la cité, mais les troubles continuent à l'instigation de son adversaire. Si bien que Azambuja fait un coup de force, en juillet 1508,

41. Ce passage n'est pas clair. Les conjurés ont-ils fait sortir de la mosquée la dépouille de 'Abdarrahmān?

42. Il avait fondé le *Castelo da Mina* sur la côte d'Afrique et en avait été le gouverneur. Sa nomination à Mogador indique bien l'importance accordée à sa mission.

et impose l'autorité portugaise matérialisée par une forteresse, qui est devenue aujourd'hui le Château de la Mer.<sup>43</sup>

Voici comment Jean-Léon rapporte la prise de Safi. "Il advint que certains marchands portugais – ceux-ci étaient nombreux à Azafi – conseillèrent au roi de Portugal d'armer une flotte, qui pourrait aisément s'emparer de la ville. Le roi ne voulut pas cependant se résoudre à cette entreprise jusqu'au moment où les marchands lui firent connaître que les gens d'Azafi étaient divisés en plusieurs partis et que, grâce à des cadeaux, ils avaient noué de très étroites relations avec le chef d'un de ces partis et conclu un tel pacte avec lui qu'il était possible de prendre la ville sans difficulté aucune et à peu de frais. Ils avaient en effet amené ce chef à consentir à ce qu'ils construisissent une maison fortifiée sur le bord de la mer pour y mettre leurs marchandises en sûreté. Ils donnaient pour raison qu'à la mort du seigneur ils avaient été à peu près saccagés et dépouillés d'une bonne partie de leurs biens. Ils construisirent donc une maison très forte où ils firent apporter secrètement des espingardes et des arquebuses dans des barriques d'huile et dans des ballots de marchandises. Du moment qu'ils payaient la gabelle, les gens de la ville n'en demandaient pas davantage."<sup>44</sup>

La version de Jean-Léon est différente de ce que la documentation disponible a permis de retracer. Il est vrai que les gens de Safi étaient divisés, mais douteux que les marchands aient poussé à la conquête. Elle a été la décision du roi, exécutée par Diogo de Azambuja. Il voulait faire de cette place forte une base de pénétration dans la Doukkala et jusqu'à Marrakech. Les divisions des habitants ont favorisé la réussite du dessein royal.

Une partie d'entre eux, hostile à la mainmise portugaise, irritée par un incident, qui avait éclaté entre un Safiot et un Portugais, a voulu s'attaquer à la factorerie, ignorant qu'elle s'était armée secrètement. Ils ont été repoussés par son tir et Azambuja a fait débarquer les soldats, qui attendaient sur des navires en rade. 'Ali ben Washmān et ses partisans quittèrent la ville. Gois conclut ainsi son récit: "la ville se trouva entièrement soumise à la Couronne de Portugal."<sup>45</sup>

43. Bernard Rosenberger, "Retour sur la conquête de Safi par le Portugal en 1508," in *Actas do 4º Colóquio de História luso-marroquina, Portugal e o Magrebe* (Lisboa-Braga: Centro de História de Além-Mar- Centro de Investigação Transdisciplinar Cultura Espaço Memória, 2011), 83-97.

44. Jean-Léon l'Africain, *Description*, Nouvelle édition traduite de l'italien par A. Épaulard (Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien-Maisonneuve, 1956), 119.

45. Damião de Gois, *Les Portugais au Maroc de 1495 à 1521. Extraits de la "Chronique du roi D. Manuel de Portugal,"* traduction française avec introduction et commentaires par Robert Ricard (Rabat: Éditions Félix Moncho, 1937), 33-37.

Mais après tous ces troubles, elle était dans un triste état et les nouveaux maîtres se conduisirent de telle façon qu'ils mécontentèrent vivement ceux qui y étaient restés. Le roi dut rappeler Azambuja et envoyer comme gouverneur une personne capable de les apaiser. Commence alors une autre période de l'histoire de la ville dirigée par des représentants du roi Dom Manuel. Elle s'achève en 1541, quand Dom João III a tiré les conséquences de la prise de Santa Cruz par le Sa'dien Muhammad Shaykh, en abandonnant cette position qu'il n'avait plus les moyens de défendre. Beaucoup d'événements s'étaient produits dans l'intervalle au Maroc et dans l'empire portugais.

On a pu constater que l'autonomisation des villes se produit sur un fond de luttes entre factions. C'est seulement lorsqu'elles s'apaisent, quelle qu'en soit la raison, que l'autonomie peut se maintenir. Une évolution très probable est le passage sous l'autorité d'un pouvoir extérieur appelé à intervenir dans les luttes internes. L'insécurité qui résulte des rivalités, l'incapacité à contrôler cette violence pourrait rendre en quelque sorte légitime l'appel à un pouvoir extérieur, fût-il étranger à l'islam, pourvu qu'il ne remette pas en cause l'organisation sociale et religieuse, en un mot qu'il respecte le caractère musulman de la vie des gens. C'est sans doute le cas à Safi, jusqu'à la prise en mains par Azambuja.

Ce qui s'est passé à Sabta, et plus tard dans certaines localités, suggère que l'autonomie est acquise là où se trouve un groupe de marchands riches ou aisés, autour desquels gravitent des gens de métiers, qui tirent profit du commerce, Aussi lorsque l'activité économique est assez forte pour faire vivre des catégories sociales pour lesquelles une certaine dose de liberté et d'initiatives est nécessaire, l'autonomie se maintient, dans un équilibre précaire à l'intérieur, entre des groupes dont les intérêts divergent ou s'opposent et à l'extérieur, entre des pouvoirs suffisamment éloignés ou peu agissants, qu'ils soient marocains ou non, musulmans ou non.

Il semble que les membres de l'oligarchie en arrivent à prendre en mains les affaires de la cité, parce qu'ils ne peuvent vraiment plus compter sur l'action réelle d'un pouvoir califal ou sultanien, pour assurer la sécurité nécessaire à la prospérité de leurs entreprises commerciales. Nous avons vu qu'ils répugnent à se mettre en dehors de la communauté, de la *umma*, aussi peu universelle soit-elle. Sabta veut rester, au moins formellement, soumise à un pouvoir, que ce soit celui d'Ibn Hūd, d'Abū Zakariyā' le Hafside, des Almohades ou des Banū Marīn. Les localités mentionnées par Jean-Léon appliquent le droit musulman, même lorsque des coutumes locales régissent bien des aspects de la vie publique et aucune ne semble avoir répudié formellement l'autorité du sultan de Fez, y compris en acceptant celle des Sa'diens, qui ne sont pas encore rebelles. Partout des hommes de religion cautionnent le système mis en place, ne serait-ce qu'en ne s'y opposant pas.

Le cas de Safi et d’Azemmour (que nous avons laissé de côté, par manque d’une documentation suffisante) semble démentir cet attachement au cadre juridique musulman. Toutefois il semble que, dans l’esprit de ceux qui ont conclu des traités avec le Portugal, le maintien et la sauvegarde du droit et d’institutions musulmanes soit un principe intangible. Le jeu des chefs de factions de Safi n’a-t-il pas été de faire des promesses afin d’être porté ou conservé au pouvoir, mais de ne pas tenir celles qui pourraient alarmer l’opinion des hommes de religion et donner ainsi au parti adverse des motifs de contester leur légitimité et soulever une partie de la population contre eux. L’exercice a été très difficile, impossible à la longue, compte tenu du rapport de forces du moment. Face à l’éloignement et à la faiblesse du Wattasside, la facilité d’intervention par mer du Portugal, sans parler de l’attrait des relations économiques avec lui, devaient l’emporter.

### Bibliographie

- L’Africain. Jean-Léon. *Description de l’Afrique*, Nouvelle édition traduite de l’italien par A. Épaulard. Paris: Librairie d’Amérique et d’Orient Adrien-Maisonneuve, 1956.
- Alarcón A. y Santón y Ramón García de Linares, *Documentos árabes de la Corona de Aragón*. Madrid: Impr. de E. Maestre 1940.
- Ben Hsain Mesmoudi, Rajae. “Approche quantitative de l’or monnayé en Occident musulman (450/1058-58 à 830/1426-27).” Thèse de Doctorat, Paris 1, 1994.
- Braudel, Ferdinand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*. Paris: Armand Colin, 1978.
- Cahen, Claude. *Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l’Asie musulmane du Moyen Age*. Leiden: E.J. Brill, 1959.
- Cénival, Pierre de, David Lopes et Robert Ricard. *Les Sources Inédites de l’Histoire du Maroc*. Première série. *Dynastie sa’dienne. Archives et bibliothèques de Portugal*, tome II, première partie (mai 1516-décembre 1526). Paris: Paul Geuthner, 1939; seconde partie (janvier 1527-décembre 1534). Paris: Paul Geuthner, 1946.
- Cherif, Mohammed. *Ceuta aux époques almohade et mérinide*. Paris: l’Harmattan, 1996.
- Dufourq, Charles-Emmanuel. “La question de Ceuta au XIII<sup>e</sup> siècle.” *Hesperis* XLII (1955): 67-127.
- Ferhat, Halima. “Le rôle de la minorité andalouse dans l’intervention hafside à Sabta.” *Cahiers de Tunisie*, 49 (1991): 387-408.
- Ifrānī, Muḥammad al-Ṣaġīr. *Nozhet Elhâdi: histoire de la dynastie saadienne au Maroc, 1511-1670*. Traduction française par O. Houdas. Paris: Ex Leroux, 1988.
- \_\_\_\_\_. *Sabta des origines au XIV<sup>e</sup> siècle*. Rabat: FLSH Rabat, 1993.
- Guichard, Pierre. *Les Musulmans de Valence et la Reconquête XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*. Damas: Institut Français d’études Arabes de Damas, 1990.
- Gois, Damião de. *Les Portugais au Maroc de 1495 à 1521*. Extraits de la “Chronique du roi D. Manuel de Portugal.” Traduction française avec introduction et commentaires par Robert Ricard. Rabat: Éditions Félix Moncho, 1937.
- Kably, Mohamed. *Société, pouvoir, et religion au Maroc à la fin du Moyen Age*. Paris: Maisonneuve et Larose, 1986.
- Montagne, Robert. *Un magasin collectif de l’Anti-Atlas, l’agadir des Ikounka*. Paris: Larose, 1930.
- Rodríguez Lorente Juan José, Tawfiq B. Hafif Ibrahim. *Numismática de Ceuta musulmana*, éd. J.J. Rodríguez, 118-120. Madrid: Artes Gráf. Benzal, 1987.

- Rosenberger, Bernard. "El problema del Estrecho a fines de la Edad Media." In *Actas del II Congreso de Historia de Andalucía*, Córdoba, 1991. *Historia Medieval* (I), 245-87. Córdoba: Publicaciones de la Consejería de Cultura y Medio Ambiente de la Junta de Andalucía y Obra Social Cajasur, 1994.
- \_\_\_\_\_. "Le Maroc, le Portugal, l'Atlantique: une histoire connectée." *Hesperis-Tamuda*, vol. 55 (2020): 211-53.
- \_\_\_\_\_. "Le contrôle du détroit de Gibraltar aux XIIe-XIIIe siècles." In *L'Occident musulman et l'Occident chrétien au Moyen Age*, éd. Mohamed Hammam (ed.), 16-42. Rabat: Publications FLSH Rabat, 1995.
- \_\_\_\_\_. "Retour sur la conquête de Safi par le Portugal en 1508." In *Actas do 4º Colóquio de História luso-marroquina, Portugal e o Magrebe*, 83-97. Lisboa-Braga: Centro de História de Além-Mar-Centro de Investigação Transdisciplinar Cultura Espaço Memória, 2011.
- \_\_\_\_\_. "Réserves de grains et pouvoir dans le Maroc précolonial." In *Les techniques de conservation des grains à long terme III.1. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*. M. Gast and F. Sigaut (eds.), 237-66. Paris: Éditions du CNRS, 1985.
- \_\_\_\_\_. "Une carrière politique au service du sultan de Fès." In *Léon l'Africain*, François Pouillon (ed.), 31-65. Paris: Karthala-HSSM, 2009.
- Sebti Abdelahad. "Chroniques de la contestation citadine: Fès et la révolte des tanneurs (1873-1874)." *Hesperis-Tamuda* XXIX (1991): 283-312.
- Torres (de), Diego. *Relación de los sucesos de los Xarifes*. Annoté par Garcia Arenal Mercedes. Madrid: Siglo veintiuno de España, 1980.

### العنوان: المدن والقوى المركزية في المغرب (القرنان الثالث عشر والسادس عشر)

ملخص: خلافاً للاعتقاد السائد بأن السلطة المركزية قد تمارس سيطرتها الكاملة على مدن العالم الإسلامي، فإن الواقع التاريخي، في كل من المشرق والمغرب، يشهد على أن المدن غالباً ما تمتعت بشكل من أشكال الحكم الذاتي بل وباستقلالية سياسية خلال اجتياز الحكم المركزي لأزمات سياسية يستفيد منها أصحاب النفوذ المحليون لفرض سيطرتهم على المدن. وردت هذه الحقيقة في ثنايا المصادر الأدبية والدراسات الحديثة على حد سواء وإن كان الموضوع في المغرب لم يطرق بعد بما فيه الكفاية.

لقد تتبعنا هذه الظاهرة في سياق تاريخي طويل، من نهاية العهد الموحد خلال القرن الثالث عشر اعتماداً على مثال مدينة سبتة، حتى القرن السادس عشر من خلال كتاب وصف إفريقيا لليون الأفريقي ومواد الأرشيف البرتغالي التي تسلط الأضواء على وضعية المدن المغربية وتديرها وعلاقتها بالسلطة المركزية خلال أزمة نهاية العصر الوسيط وأيام 'تكالب' المد البرتغالي على المغرب.

الكلمات المفتاحية: المدينة، السلطة المركزية، المغرب، العصر الوسيط، الفترة الحديثة.

### Titre: Villes et pouvoir central au Maroc (XIII<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles)

**Résumé:** Contrairement à l'idée reçue selon laquelle le pouvoir centralisé exercerait son entière emprise sur les villes du monde musulman, la réalité historique, du Machrek comme du Maghrib, atteste que bien souvent des villes ont joui d'une forme d'autonomie voire d'indépendance politique au moment où le pouvoir central est confronté à des crises politiques dont les forces locales profitent pour asseoir leurs autorités. Cette réalité est

rapportée aussi bien par les sources anciennes que par les études récentes, bien que le sujet soit très peu débattu au Maroc.

Notre volonté est de suivre ce phénomène sur la longue durée, depuis la fin de l'époque almohade au XIII<sup>ème</sup> siècle à travers l'exemple de la ville de Sebta, jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle à travers la Description de l'Afrique de Léon l'Africain et les archives portugaises. Ces ressources documentaires permettent d'éclairer d'un jour nouveau la gestion des villes marocaines et leurs positions vis-à-vis du pouvoir central durant la fin du Moyen-âge et sous la reconquête ibérique de ses territoires.

**Mots-clés:** Ville, pouvoir central, Maroc, médiéval, moderne.